agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
Fondata nel 1927
http://www.fides.org

AFRIQUE/EGYPTE - Constitution d'une Commission copte pour préciser les critiques faites à la Constitution provisoire

Le Caire (Agence Fides) – L'Eglise copte orthodoxe a chargé une Commission de juristes et d'hommes politiques chrétiens de rédiger un mémorandum contenant les observations critiques concernant la Constitution provisoire. C'est ce que confirme à l'Agence Fides l'Evêque copte catholique d'Assiout, S.Exc. Mgr Kyrillos William. « J'espère – ajoute l'Evêque – que cette initiative sera suivie par d'autres, concordées de manière unitaire par l'ensemble des Eglises et communautés chrétiennes, en particulier en activant le Conseil national des églises chrétiennes récemment constitué. Les chrétiens doivent affronter dans l'unité le moment difficile que traverse le pays ».
La Commission compte parmi ses membres l'ancienne parlementaire Susie Adly et le juriste Amir Ramzy. Ce qui alarme les chrétiens est en particulier l'article 1er de la nouvelle Déclaration constitutionnelle, qui, en proposant la charia comme source fondamentale de la législation, en accrédite de fait une interprétation rigoriste, telle qu'appuyée par les écoles d'interprétation proches des salafistes.
En ce qui concerne le moment dramatique que traverse le pays, Mgr Kyrillos William réaffirme à l'Agence Fides que « l'armée s'est limitée à sauvegarder la volonté populaire, sans prétendre exercer le pouvoir politique de manière directe. La partie de la population qui se reconnaît dans les Frères musulmans devra être impliquée dans le processus de recomposition du cadre politique national et je crois que cela est souhaitable et possible, dès lors qu'elle mettra de côté ses prétentions hégémoniques ». (GV) (Agence Fides 11/07/2013).

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it